

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de T. SCHUERMANS, Conseillère communale, relative à la participation réelle de la réorganisation des espaces Jorez, Fiennes et Grisar

T. SCHUERMANS donne lecture du texte suivant :

T. SCHUERMANS geeft lezing van de volgende tekst:

Eerst en vooral wil ik feliciteren met dit mooi project. Ik voelde aan bij de mensen in Kuregem dat dit echt een nood is en dat het enorm leeft de herinrichting van de ruimtes Jorez, Fiennes en Grisar. De plekken opnieuw aangenaam maken en veilige publieke ruimtes te maken lijkt me enorm noodzakelijk. Ik wil dat vooral meegeven, vanuit wat ik hoor in gesprekken met buurtbewoners, dat er al heel veel participatie en heel veel gesprekken zijn gehouden met kinderen, met mensen die wonen in de buurt, die al echt een idee hebben van hoe deze straten en pleinen anders heringericht kunnen worden.

In de afgelopen jaren zijn er al heel wat waardevolle trajecten in deze buurten opgezet, denk bijvoorbeeld aan « GIRAFF » aan het Clemenceauplein of de initiatieven van buurtcomités rond « Park Grisar ». Daar zijn veel ideeën en ervaringen verzameld, rechtstreeks van bewoners die dagelijks leven met de uitdagingen van sluikstort, onveiligheidsgevoelens en gebrek aan kwalitatieve ruimte.

Ik hoop dat er daarmee aan de slag gegaan kan worden en ik wil vooral ook van het college horen: komt er duidelijk inspraak? Wordt er co-creatief gewerkt? Worden ook oude projecten of oude inspraakmomenten hernomen?

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

Je voudrais aujourd'hui interpeller le Collège sur le projet annoncé de la place Jorez à Cureghem et autour.

En effet ce projet couvre en réalité :

- place Jorez
- Grisar avec l'axe Fiennes – Bara.

Il est donc important de préciser que le montant annoncé de 500.000 € hors TVA et honoraires ne sera pas consacré exclusivement à la place Jorez, mais devra être réparti entre l'ensemble de ces axes.

Or, depuis les années '80, ces espaces publics ont déjà connu plusieurs réaménagements, souvent coûteux, mais dont l'efficacité reste largement discutable.

Aujourd'hui, nous risquons de reproduire le même schéma, avec un budget serré pour une série d'interventions ponctuelles qui ne résoudront pas les problèmes de fond.

Questions :

- Combien d'argent a coûté, depuis son existence, l'ensemble constitué par Jorez, Grisar et l'axe Fiennes – Bara ?
- Plus précisément, combien a coûté la dernière grande rénovation de la place Jorez, je ne parle pas du rafraîchissement superficiel où l'on s'est contenté de repeindre la boule, mais bien du bétonnage de la place ?
- Comment justifiez-vous que, malgré ces montants investis, ces espaces gardent une image d'« espaces résiduels » et continuent de souffrir de problèmes de propreté et de sécurité ?
- Quelles garanties pouvez-vous donner aux habitants que ce nouveau projet ne sera pas un énième gaspillage d'argent public ?
- Étant donné que les 500.000 € doivent couvrir l'ensemble des espaces cités et pas seulement la place Jorez, quel montant concret sera réellement investi à la place Jorez ?
- Comment comptez-vous associer réellement les habitants de Cureghem dans la définition du projet ?
- Quels moyens concrets seront prévus pour garantir la gestion quotidienne, l'entretien et la sécurité de ces espaces ?
- Pendant l'attente du projet (au moins un an avant le début des travaux), quelles solutions concrètes mettez-vous en place pour éviter que la place Jorez reste une « mer grise grillagée » ?
- Comment allez-vous rendre ces espaces vivants et accessibles aux habitants dès maintenant ?

Monsieur le bourgmestre F. CUMPS donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de burgemeester F. CUMPS geeft lezing van het volgend antwoord:

Je vous confirme avant tout l'ambition du Collège de mettre des moyens complémentaires pour améliorer l'attractivité de ces espaces publics au cœur de Cureghem afin qu'ils puissent davantage répondre aux souhaits des habitants. Pour rappel, ces différents espaces résultent des démolitions liées aux travaux de prolongation de la ligne de métro entre la gare du Midi et la station « Clemenceau » dans les années 1980.

Après les travaux, les friches ainsi laissées libres ont fait l'objet de réaménagements simples destinés à remettre le terrain en état et le livrer à la circulation piétonne et, à un titre moindre, automobile à caractère local.

Ces lieux ont ensuite été réaménagés dans le cadre de deux contrats de quartier et ont, à ce titre systématiquement, suivis un processus participatif poussé, à l'époque :

- Le parc « Grisar » et la place dite « de Fiennes » ont été réaménagés dans le cadre du contrat de quartier Pequeur-Aviation (2000-2006), pour un coût respectif de 237.000 € et 926.000 €.
- La place Clemenceau a été réaménagée dans le cadre du contrat de quartier Conseil (2004-2010). Le coût global de l'opération, s'élève à 1.200.000 €.

Tous ces réaménagements auront été faits dans l'esprit de ce qui était à la mode à l'époque et ce que les urbanistes prêchaient comme aménagement. Pas qu'à Anderlecht d'ailleurs, puisque la place Flagey est sur le même modèle. Ce sont des espaces très minéraux, sans aucun espace vert et uniquement des pierres pour faciliter l'entretien, c'était la thèse de l'époque.

De toute évidence les pénibles événements des derniers mois doivent être l'occasion de travailler à des réponses globales qui dépassent le champ des services de la police et de la justice. A cet égard, l'intention politique affirmée du Collège est bien d'encourager au maximum les usages positifs de ces espaces publics. L'opération « My place to be » en témoigne.

Le montant exact destiné à Clemenceau n'est pas encore défini. L'étude menée par le bureau de conception qui sera désigné déterminera les besoins spécifiques et la meilleure répartition du budget en fonction des objectifs fixés. Je précise, pour répondre à l'accusation de gaspillage d'argent public, que ce seront des interventions très ciblées, des petites interventions. Nous n'allons pas refaire l'entièreté de la place car on n'a pas les moyens et ce serait effectivement du gaspillage. Nous faisons des micro-interventions qui permettront d'améliorer le cadre de vie :

- notamment des jeux pour les enfants de 3 à 12 ans ;

- renforcer la végétalisation, avec des choix de plantes robustes et nécessitant peu d'entretien ;
- intégrer la dimension sécuritaire, en particulier à l'espace « Jorez », où la mise en place d'une clôture et d'une fermeture nocturne est envisagée.

Les bureaux d'études consultés devront intégrer dans leur offre une méthode détaillée pour la participation citoyenne lors de l'élaboration du projet. Cet aspect fera partie des points examinés lors de l'analyse des offres. Les services communaux, notamment le manager de quartier, pourront apporter un appui à cette démarche.

Le lancement des travaux est prévu seulement en 2028. Il est donc nécessaire d'envisager des solutions temporaires à court terme pour améliorer la situation. Nous y travaillons à l'écoute aussi des services de police mais aussi en dialogue avec les comités de quartier, le réseau associatif local et les partenaires de l'antenne de proximité de Cureghem.